



Faubourg Contrecœur Comité de relations communautaires Contrecœur

Compte rendu de la rencontre du comité de relations communautaires Contrecœur (CRCC) pour le site Contrecœur qui s'est tenue le lundi 9 mai 2016 à 17 h 30 dans la salle annexe au 9257, rue de Teck à Montréal.

Compte rendu n° 40

Étaient présents :

Meng Ying Wang	Résidente du site de Contrecœur/Mercier
Louis-Félix Bergeron	Résident du site de Contrecœur
Serge Jacques	Résident de Mercier
Stéphane Desjardins	Résident du site de Contrecœur/Mercier
Réal Bergeron	Collectif en environnement Mercier-Est
Stéphane Laurin	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
France Boisvert	Chargée de projet, SHDM

Étaient absents :

Richard Celzi	Conseiller de ville, district de Tétéreaultville Mercier
Gilles Laplante	Résident d'Anjou
Éric Fauteux	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Point Varia : Aucun nouveau point

2. Lecture, adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 15 février 2016

Le compte rendu de la rencontre du 15 février dernier est accepté sans aucune modification.

3. État d'avancement des travaux (infrastructures et habitations)

Unifamiliales isolées ou jumelées au nord de la rue Robitaille : La construction des unités unifamiliales au nord de la rue Robitaille se poursuit. Monsieur Laurin mentionne qu'il y a quinze (15) demandes de permis de construction à l'étude à l'arrondissement. À ce jour, cinquante (50) permis ont été émis ce qui totaliserait soixante-cinq (65) permis sur une possibilité de cent vingt (120), soit plus de 50%.

Unifamiliales jumelées : En fonction des terrains qui lui appartient, le constructeur Habitations Laurendeau approche du maximum d'unifamiliales-jumelées qu'il pouvait construire sur la rue Eugène-Achard.

Habitation Accès Condos - Phase V et VI

L'appel public de propositions pour le développement des têtes d'îlot des phases V et VI des unités accréditées Accès Condos, lancé par la SHDM le 10 février dernier, prenait fin aujourd'hui avec le dépôt des soumissions.

Comme l'explique madame Boisvert, la première partie consiste en l'analyse des propositions qui s'effectuera vers la fin mai. L'échéancier des travaux se précisera une fois que l'Entrepreneur aura été sélectionné. Mme Boisvert devrait être en mesure de préciser le calendrier des travaux des deux phases lors de la prochaine rencontre.

Zone bâtiment-personnes âgées :

Le Groupe Maurice poursuit les travaux de réalisation du bâtiment résidentiel privé pour personnes âgées et d'une partie commerciale. Le bâtiment résidentiel comptera de 4 à 8 étages. Monsieur Laurin informe que le développement de la zone commerciale du côté ouest de la rue de Contrecœur sera amorcé par une première réalisation qui offrira des services tels que; pharmacie, bibliothèque privée et salon de coiffure.

Zone commerciale :

Depuis la dernière rencontre du CRCC, monsieur Laurin informe que l'arrondissement et le groupe Sobeys se sont rencontrés à deux reprises pour discuter du concept général, d'objectif de qualité architecturale, de verdissement, de plantation, de voie d'accès, des entrées, etc. La question du type de commerce (commerce de proximité ou de destination) n'a pas fait l'objet de ces rencontres. Par contre, la réalisation d'une épicerie comme « Anchor » est toujours maintenue.

Lot communautaire

Sobeys a obtenu son permis de lotissement et déposé au Cadastre une demande pour le lot communautaire adjacent au parc. En vertu de l'entente avec PriceWaterhouseCoopers nommée par la Cour pour liquider les avoirs de Construction Frank Catania conclue en mai 2015, la SHDM deviendra propriétaire de ce terrain. Un acte de vente pour l'acquisition du terrain est en préparation.

Coopérative Fusion verte :

La construction de la coopérative Fusion verte se poursuit. La fin des travaux est prévue vers la fin 2016 - hiver 2017.

Esplanade (l'allée McLaren) :

Les structures tournantes de l'allée McLaren retirées pour la période hivernale ont été réinstallées au printemps 2016. Cependant, elles ont dû être retirées temporairement en raison d'un problème technique par rapport aux pivots, ce qui sera corrigé incessamment.

Infrastructures

Les segments de rues et trottoirs non complétés le deviennent au fur et à mesure que les constructions sont réalisées. Il faut 4 unités complétées de bâtiment pour mobiliser une équipe de travaux. Au début du mois de mai, la Ville centre et l'arrondissement se sont rencontrés sur le site pour évaluer l'état des chaussées et les travaux à compléter dont notamment la couche finale sur le pavage de certaines rues.

4. Impact des travaux et suivi des plaintes

Entrée charretière :

Selon monsieur Desjardins, les citoyens se plaignent du manque de descente de trottoir (d'entrée charretière) dans l'axe de l'allée McLaren, du parc et de la rue Duchesneau, en autres pour la manœuvre des poussettes. Monsieur Laurin informe que les études techniques vont compléter les interventions requises lorsque le projet sera finalisé car ce sont les comportements, les déplacements des résidents qui dictent l'emplacement et le type d'interventions (saillies, traverses, etc). Une révision globale du site sera effectuée par les services techniques lorsque le projet sera à maturité pour permettre une meilleure circulation. Dans ce contexte monsieur Louis-Félix Bergeron ajoute que les sens uniques pourraient aussi être une option, ce que monsieur Laurin confirme. Monsieur Réal Bergeron déplore le fait que les saillies (une autre option intéressante pour ralentir la circulation), ne soient pas végétalisées. Il s'agit, selon monsieur Laurin, d'une question de visibilité.

Abat poussière

Les résidents se plaignent de la poussière provenant des rues au pourtour des chantiers de construction plus particulièrement autour des Projets du Groupe Maurice et de Fusion verte. Monsieur Laurin avisera les études techniques et les Promoteurs afin qu'il y ait augmentation de la fréquence du nettoyage.

Autobus en transit

Pour toute plaintes ou demandes concernant le circuit d'autobus, temps d'arrêt ou autres, données des fréquentations, monsieur Laurin rappelle aux résident d'adresser leurs questions ou plaintes directement à la STM (Société de transport de Montréal).

5. Transport et circulation

Panneau stop ou panneau arrêt

Comme mentionné à la dernière rencontre, Monsieur Desjardins souligne l'absence d'un *panneau arrêt* à l'intersection de la rue Contrecoeur et de Grosbois ce qui, selon lui, constitue un danger pour les piétons et les automobilistes. De plus, ces derniers ne font pas toujours leur arrêt à l'angle des rues Contrecoeur et Marie-Ange-Bouchard. Monsieur Laurin explique qu'en raison de la présence d'un panneau arrêt à l'angle des rues Contrecoeur et Marie-Ange-Bouchard et d'un autre à l'angle des rues Contrecoeur et Myra-Cree, l'ajout d'un troisième arrêt successif pourrait inciter les automobilistes à ralentir aux arrêts plutôt que d'effectuer un arrêt complet. Il ajoute que les comportements routier et piétonnier seront analysés par les ingénieurs en circulation pour émettre leur concept final.

Prolongement de la rue Duchesneau :

La Ville Centre a terminé ses études de comptage en tenant compte d'une simulation du site Faubourg Contrecoeur à maturité, c'est-à-dire en tenant compte de la densité projetée. Les résultats présentés démontrent des déplacements d'un peu moins de trois mille (3 000) véhicules par jour. Au-delà de ce chiffre, cela aurait justifié une modification. Comme mentionné à la dernière rencontre, l'arrondissement a finalisé ses prévisions budgétaires pour la réalisation des travaux dans le cas où cela s'avérerait nécessaire. Une rencontre avec le contentieux fin juin est prévue afin de statuer sur une orientation.

Rue Anjou :

L'Échéancier des travaux du prolongement de la rue Anjou aménagée en allée piétonne vers l'été 2016 est maintenu. Toutefois, Laurendeau doit avoir complété la maçonnerie des bâtiments qui bordent cette allée, ceci afin d'éviter que l'aménagement soit abimé lorsqu'ils seront en construction.

Rue de Grosbois :

Toujours pas de développement depuis la dernière rencontre. C'est le conseiller municipal, monsieur Celzi, qui est en charge du dossier.

6. Prolongement rue Chaumont

Il n'y aura pas de prolongement de la rue Chaumont, mais une voie piétonne et cycliste qui cadre avec le plan de développement de la Ville pour la piste cyclable.

7. Varia

Monsieur Réal Bergeron mentionne qu'il y a beaucoup d'arbres mort entre les rues Anne-Courtemanche et Claude-Masson. Malheureusement, le règlement d'urbanisme exigeait à l'époque la monoculture en raison d'un point de vue esthétique, ce qui est aujourd'hui réévalué avec les écologistes. Dans le même ordre d'idée, monsieur Desjardins déplore le fait qu'il n'y ait aucune plantation d'arbres du côté nord de la rue Robitaille ni sur la rue Eugène-Achard au nord de Robitaille. Monsieur Laurin va vérifier avec la Ville centre pour évaluer la possibilité d'une plantation d'arbres.

Monsieur Desjardins mentionne un problème d'affaissement de section d'entrée en pavé uni pour plusieurs résidences privées. Monsieur Laurin lui suggère d'en discuter avec le constructeur Laurendeau.

Monsieur Réal Bergeron informe que la clôture près du bassin des couleuvres est brisée et qu'il n'y a toujours pas de panneau d'interprétation. Cette information sera transmise à nouveau au service technique de l'arrondissement.

8. Prochaine rencontre

Lundi 12 septembre 2016.

Fin de la rencontre.